

ZOLA « HISTORIEN » DES PAYSANS

« veulent rien », ne peuvent que continuer ce qui s'est toujours fait sous leurs yeux, n'ayant ni le temps, ni les moyens de penser à autre chose, si ce n'est à acquérir une nouvelle parcelle.

D'où le contraste très accusé entre les centaines de petits propriétaires que compte chaque commune et les rares grosses fermes qui les dominent de toute l'importance de leurs cent cinquante hectares ¹. Chaque commune en dénombre une ou deux, trois au plus ². A Rognes, *La Borderie* trône seule dans sa solitude orgueilleuse, comme dans le véritable Bazoches-Gallerandes la seule *Brière* ³. Débris d'anciennes propriétés seigneuriales rachetées comme biens nationaux soit par des bourgeois qui ont fait souche de paysans, soit par des laboureurs heureux, habiles à utiliser les assignats, comme dans la commune d'Engenville où les vastes terres des seigneurs de la Taille et celles de Nicolas de Morville, plus étendues encore, ont été fractionnées en un certain nombre de fermes cultivées par leurs propriétaires, et les châteaux des anciens possesseurs du sol abattus ⁴. Elles emploient, au milieu du XIX^e siècle, une nombreuse domesticité : charretiers, bergers, filles de basse-cour, sans compter les enfants mis en service dès l'âge de douze ans, parfois plus tôt, pour de menues besognes, qui deviennent vite très rudes ⁵. L'ancien soldat, dont les campagnes ont momentanément coupé les attaches terriennes, y trouve une place, celle que tient à *La Borderie* « le Caporal » — alias Jean ; dans *Le Curé de campagne* (véritable traité de pastorale à l'usage des curés ruraux), « l'ancien soldat » est un des personnages qu'il importe avant tout de ménager et de se rendre favorable ⁶.

Tout ce monde vit dans une promiscuité d'autant plus grande que gens et bêtes gîtent ensemble dans les étables. Zola, complaisamment, en décrit l'immoralité. « Les fortes exploitations agricoles sont les foyers de la plus affreuse corruption », se lamentent à leur tour les curés ⁷. Sur cette communauté de travail, de misère et de vice, le fermier règne en maître, à l'intérieur, et même à l'extérieur de son domaine. Les « grands fermiers... dans la Beauce sont les seigneurs du pays » ⁸. « Tout le reste de la population dépend d'eux et ils copient [*sic*] leurs exemples » ⁹. Ils sont désignés communément sous le nom de « chefs du pays » ¹⁰ et en exercent d'ailleurs le rôle : le fermier de *La Borderie*, Hourdequin, est maire de Rognes. Véritables seigneurs, ils tiennent à leur titre de Maître,

1. *La Terre*, p. 86. Le curé d'Engenville (canton de Malesherbes) nomme dans sa commune la ferme de Danonville qui compte « plus de 300 arpents », soit environ 150 ha (Arch. Ev. Orléans 1859).

2. Arch. Ev. Orléans 1850, Doyenné de Bazoches.

3. Carte d'Etat Major au 1 : 80 000, feuille de Fontainebleau, éd. de 1839.

4. Arch. Ev. Orléans 1859, Doyenné de Malesherbes, et *La Terre*, p. 31 et 38.

5. *Ibid.*, 1850, Doyennés de Bazoches, Malesherbes, Patay, Ingré.

6. Abbé LAVEAU, *Le Curé de campagne...*, p. 29.

7. Arch. Ev. Orléans 1850, Doyenné de Patay.

8. Arch. des Prêtres du St-Esprit, p. 73, Mission de Dossainville et Césarville (canton de Malesherbes), 1861.

9. Arch. Ev. Orléans 1850, Doyenné de Patay.

10. *Ibid.*, Doyenné de Bazoches.